

Villecresnes



**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2016

DELIBERATION N°2016-030

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION
D'ACTION PARLEMENTAIRE MISE A DISPOSITION PAR LE
SENAT DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE
DE JEUX POUR DES ENFANTS DE LA SECTION MATERNELLE
DANS LE CENTRE DE LOISIRS DU BOIS D'AUTEUIL**

Présents :

M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX, Mme Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, M. Thierry DEBARRY, Mme Catherine CASIER, Mr Patrick GIVON, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, Mr Daniel SCHREIBER, Mmes Monique MONTEBAULT, Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Michel PINJON, Mme Marie-Laure HIRON, M. Gilles GUILLAUME, Mme Denise DAVID, Mr Didier GIARD, Stéphane RABANY, Mme Annie-France VIDON, M. René-Jean Cullier de Labadie, Mme Anne-Marie MARTINS, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU.

Absents représentés :

*Monsieur Valère VILLA représenté Par Monsieur Jacques LOCHON,
Madame Françoise VILLA représentée par Madame Martine BILLET,
Madame Maryse VOLANTE représentée par Madame Jeannine MAILLET,
Monsieur André ARDIOT représenté par Monsieur Thierry DEBARRY,
Monsieur Didier FABRE représenté par Monsieur Stéphane RABANY.*

Monsieur Jacques LOCHON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le projet de la municipalité d'aménager une aire de jeux, pour des enfants de la section maternelle, dans le Centre de Loisirs du Bois d'Auteuil,

Considérant la proposition d'attribution d'une partie de la Dotation d'Action Parlementaire mise à disposition par la Sénatrice Catherine PROCACCIA et le Sénateur Christian CAMBON,

Considérant la réunion de la commission des finances en date du 11 avril 2016.

Sur proposition de Madame Françoise VILLA, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

Article 1 : Approuve les différents principes d'aménagements de l'aire de jeux de la section maternelle du Centre de Loisirs du Bois d'Auteuil.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Action Parlementaire mise à disposition par la Sénatrice Catherine PROCACCIA et le Sénateur Christian CAMBON.

Article 3 : Dit que le montant estimatif des travaux est de **38 754,10 € H.T.**, soit **46 504,92 € T.T.C.** et que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget de l'exercice en cours.

Article 4 : Arrête les modalités de financement des travaux de cette opération, comme suit :

Participation	Montant de la participation
Dotation d'Action Parlementaire mise à disposition par la Sénatrice Catherine PROCACCIA et le Sénateur Christian CAMBON	15 000,00 €
Commune	23 754,10 €
	38 754,10 € H.T.

Article 5 : S'engage à ne pas commencer les travaux avant la notification de la subvention par le Ministère de l'Intérieur.

Article 6 : Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette procédure, au nom et pour le compte de la commune de Villecresnes.

Article 7 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne, à Madame la Sénatrice Catherine PROCACCIA et à Monsieur le Sénateur Christian CAMBON.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, ans susdits,
Pour copie conforme
Le Maire, Vice-président du T11
Gérard GUILLE

